

## Aides financières

La Ville soutient financièrement les familles dans le besoin via la bourse communale, mais investit également et plus largement dans des projets de classes découvertes et autres séjours. Le Pas s'cool permet l'accès à la culture et au sport pour tous les petits quevillais scolarisés.

### Aides de la Ville

#### Bourses communales :

##### Etablissements publics du second degré et du supérieur

Les dossiers de demande de bourses communales sont à retirer en mairie à la direction des affaires scolaires fin septembre et devront y être retournés en octobre dernier délai. Ces bourses sont versées aux familles qui en font la demande, sous conditions de ressources, pour les enfants scolarisés dans les établissements du second degré ou d'enseignement supérieur (classes de pré-apprentissage sans rémunération, lycées, classes préparatoires, universités).

#### Les classes découverte

Chaque année, la mairie soutient financièrement des projets de classes découvertes riches et originaux : nature, peinture, musique, astronomie, ornithologie, théâtre...

#### Séjours linguistiques

La municipalité a décidé de participer, à hauteur de 100€, au coût d'un séjour linguistique, par enfant et par an. Les critères sont les suivants :

- > l'enfant doit être âgé de 12 à 18 ans ;
- > la durée du séjour doit être au minimum de 14 jours consécutifs ;
- > le séjour doit être organisé par un prestataire spécialisé.

#### Le pass'cool

Depuis la rentrée 2013, les élèves de maternelle et primaire de Petit-Quevilly bénéficient d'un allègement de la journée de classe. En plus des ateliers éducatifs proposés par la Ville deux fois par semaine dans chaque école, une carte Pass' cool est distribuée à tous les jeunes quevillais.

C'est une carte individuelle et nominative offrant un accès libre et gratuit à 4 établissements :

- › entrée gratuite à la piscine municipale : mardi et vendredi de 15h45 à 17h ;
- › 1 abonnement d'un an à la bibliothèque François-Truffaut pour le prêt de livres, CD, partitions, DVD ;
- › 2 entrées (1 enfant et 1 adulte accompagnant) pour un spectacle du Centre Dramatique National ;
- › 1 atelier nature (2 séances d'une heure à 3 heures selon la nature de l'atelier) au Jardin des Oiseaux.

## Autres aides

### Bourses départementales

#### A partir de la 6ème

Les imprimés de demandes de bourses pourront, à chaque rentrée scolaire, être retirés à la mairie à la direction des affaires scolaires. La transmission des dossiers au Conseil Général sera assurée par les demandeurs eux-mêmes au moyen d'une enveloppe fournie avec les imprimés. Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec le Conseil Général au 02 35 03 52 13.

<https://www.seinemaritime.fr/mon-quotidien/colleges/les-aides-aux-collegiens.html> ↗

<https://www.seinemaritime.fr/mes-activites/sport/les-aides-aux-sportifs.html> ↗

### Subventions régionales

La Région Normandie souhaite développer la mobilité et l'esprit d'initiative des jeunes normands en les aidant à financer des voyages individuels à l'étranger, qu'ils soient obligatoires ou non dans leur parcours de formation.

<https://aides.normandie.fr/pass-monde-etudes-secondaires> ↗

<https://aides.normandie.fr/pass-monde-etudes-superieures> ↗

Avec la subvention **Atouts Normandie**, la région souhaite permettre aux jeunes normands, de 15 à 25 ans, de développer une expérience au travers de la conception et de la mise en œuvre d'un projet.

<https://aides.normandie.fr/atouts-normandie-projet-de-jeunes> ↗



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville  
Place Henri-Barbusse - BP 202  
76141 Petit-Quevilly Cedex